

IMPRESSIONS D'UN PARTICIPANT
AU SYNODE.

par Pierre Drouin cjm

Invité par le Saint-Père au Synode des Évêques sur la formation des prêtres, qui s'est tenu à Rome du 29 septembre au 28 octobre 1990, le P. Pierre Drouin, supérieur général des Eudistes, a livré quelques impressions personnelles à la revue Amitiés catholiques françaises. Nous en retrouvons ici l'essentiel.

UNE EXPERIENCE DE L'UNIVERSALITÉ DE L'ÉGLISE

Une première impression que tous les participants doivent avoir retenue, j'imagine, est celle de l'universalité de l'Église. Pendant ces quatre semaines, il nous a été possible, puisque nous étions seulement 238, sans compter les auditeurs invités et les "adjutores", de connaître bien des personnes et de partager avec elles. Ces échanges sont, de fait, très utiles pour nous rendre compte qu'il est impossible de présenter des styles de formation identiques pour toute l'Église. Les circonstances ecclésiales, les cultures, etc, obligent à laisser l'initiative aux évêques et aux conférences épiscopales, et à n'attendre de Rome que des directives très générales.

Il faut dire que la simplicité des relations était remarquable. Tous, cardinaux, évêques, et autres, ainsi que le Saint-Père qui était présent presque à 100% des réunions générales et nous a tous reçus à sa table au cours de ce mois, ont fait que les échanges à ce niveau ont été des plus enrichissants. Une des caractéristiques de ce synode a été la présence d'évêques de tous les pays de l'Est. Même si peut-être leur participation n'a pas fait avancer la discussion, le récit de leur expérience de la persécution, des années de prison, des martyres, a retenu l'attention émue de toute l'assemblée synodale. Le Saint-Père en semblait profondément marqué.

Voici un petit épisode... Le jour où j'ai déjeuné chez le Pape avec onze autres supérieurs généraux, quand nous sommes sortis de la salle à manger, je me suis retrouvé près de lui, en allant à la chapelle... et nous avons parlé du besoin de formateurs... spécialement dans ces pays de l'Est. Il m'a dit "qu'il y avait un grand besoin, peut-être moins en Pologne qu'ailleurs... et qu'il faudrait parler avec les évêques de ces pays, même, a-t-il ajouté, ceux de rite latin de Russie ont particulièrement besoin..." et nous sommes entrés dans la chapelle où, en silence, nous avons fait la "prière d'après le repas".

Je me demande un peu ce qu'il faut faire dans ce sens... Ne serait-il pas bon, en ce moment, de penser à inviter l'un ou l'autre de ces séminaristes à venir recevoir la formation, ou une partie de sa formation, dans un séminaire de France... ou à nous décider, nous eudistes ou autres, à offrir nos services à un évêché de l'Est... pour y aller dans deux ou trois ans, après avoir formé des gens pour cela (langue, théologie, etc). Il nous faut au moins considérer ces possibilités.

Même s'il nous a été donné de vivre ainsi une riche expérience de communion ecclésiale, il m'a paru en même temps que le Synode avait un peu tendance à trop concentrer sa réflexion sur le prêtre en tant que membre d'un presbyterium bien particulier, et à oublier presque complètement la dimension universelle de sa mission, associée à la responsabilité universelle des Évêque avec le Pape... Il y a là un point de réflexion qui pourrai faire l'objet d'une recherche dans vos communautés chrétiennes.

QUELQUES POINTS DE THÉOLOGIE

Au cours des 213 interventions "in aula", on a pu voir se dessiner une forte convergence sur plusieurs points:

- volonté très nette de clarifier l'identité presbytérale,
- importance de la formation spirituelle,
- une forte affirmation du lien entre le célibat et la prêtrise,
- insistance sur la validité toujours actuelle du rôle du "séminaire",
- nécessité pour le prêtre d'une formation continue.

Je vous livre donc quelques impressions sur chacun de ces points

Identité du prêtre.

Dès le premier jour, la première conférence du Cardinal Ratzinger sur "la nature du Sacerdoce" a rappelé la crise d'identité qui a affecté le sacerdoce au cours des dernières vingt-cinq années et a essayé d'en dégager les causes. Ce furent, avant tout, des explications théologiques qui ont été avancées, au détriment, à mon avis, de l'analyse des situations concrètes des problèmes existentiels que vivent les prêtres...

La conception du sacerdoce qui domina la réflexion du Synode portait avant tout sur la nature même du sacerdoce. Pour revaloriser le rôle du prêtre, on a surtout insisté sur son identification étroite au Christ, en laissant un peu trop dans l'ombre sa mission d'envoyé auprès des hommes de ce temps. Certaines interventions du moins paraissaient toute orientées à ne vouloir donner qu'une image idéale du prêtre, sans analyser les points cruciaux de son vécu aujourd'hui.

Importance de la formation spirituelle.

Le Synode a donné, à juste titre, une place essentielle à la vie spirituelle du prêtre et du futur prêtre, toute centrée sur la configuration au Christ Pasteur, et a insisté sur la nécessité d'un accompagnement spirituel qui conduise à une authentique expérience de Dieu. Cependant, à mon avis, il en est arrivé à faire de la formation spirituelle le lieu d'intégration des diverses dimensions de la formation, alors qu'aujourd'hui, c'est plutôt la mission qui en est considérée comme le centre.

Il a aussi insisté sur la configuration au Christ dans la pauvreté, l'obéissance et la chasteté dans le célibat... de telle sorte que certains membres du Synode voyait poindre dans cette démarche un danger de vouloir identifier, sans plus, comme à certaines époques de l'histoire de l'Église, les prêtres diocésains aux religieux.

Le lien entre le célibat et la prêtrise.

Au début du Synode, le "relator" a affirmé que le thème du célibat n'était pas au débat, mais il faut reconnaître qu'il a été le sujet central de bon nombre d'interventions, et qu'il n'a pas toujours été traité, à mon sens, avec toutes les nuances nécessaires.

Comme l'a répété la presse, le Synode a voulu "fortifier" la valeur et la richesse de la vie presbytérale vécue dans le célibat. Comme le Concile Vatican II, le Synode a fait le rapprochement du prêtre avec le Christ, ce qui entraîne une vie en conformité avec Lui. Dans cette perspective, la chasteté vécue dans le célibat est cohérente avec ce que Jésus a vécu comme Envoyé et comme Pasteur. Ainsi, comme Jésus s'est donné totalement à l'Amour du Père et au service des hommes, ainsi le prêtre doit-il faire que tout son être soit complètement "mangé" par l'amour du Christ et par l'amour des hommes qu'Il lui a confiés... Le célibat est ainsi, une manière radicale de vivre le Royaume. On le considère comme le témoignage prophétique dont notre monde a besoin.

En même temps, quelques pères synodaux, notamment des évêques du Brésil, ont suggéré que des hommes mariés dont la foi est "probante" - en jargon ecclésiastique "viri probati" - pourraient être ordonnés pour célébrer l'Eucharistie dans les zones privées de prêtres. Mais la question n'a pas été retenue ni jugée digne d'attention dans le rapport général qui reprenait, à mi-synode, les interventions.

Le séminaire

Dès le début, de multiples interventions ont redit, de bien des manières, la validité, pour notre temps, du séminaire "classique". Je dois dire que mon intervention "in aula" a voulu traduire une crainte, qui n'était pas sans fondement, de voir imposer un modèle unique de formation pour l'Église universelle. J'ai insisté davantage sur la nécessité de la diversité dans la formation en soulignant la responsabilité première des conférences épiscopales et des évêques dans leurs diocèses

Quelques évêques, notamment d'Amérique latine, sont intervenus dans le même sens, sachant la nécessité, pour l'évangélisation d'une formation mieux inculturée dans le contexte de chaque église particulière, et pensant spécialement aux candidats provenant des cultures indigènes. J'ai, dans ce sens, beaucoup appuyé certains évêques qui réclamaient des chemins distincts de formation pour les indigènes de leur pays. Heureusement, ces propositions ont été acceptées par le Synode, et remises au Pape.

Pour ce qui est du choix des formateurs et de leur formation, l'apport de M. Raymond Deville, supérieur général de Saint Sulpice, a été déterminant. La possibilité d'intégrer des laïques hommes et femmes, dans les équipes de formation, l'acceptation de la psychologie pour aider au discernement et au cheminement de vocation... sont des aspects qui permettent une ouverture que nous considérons comme fondamentale aujourd'hui.

Formation permanente

Une autre préoccupation des plus significatives du Synode a été la formation permanente des prêtres. On a insisté sur le fait que la formation ne doit pas s'arrêter à l'ordination, que le prêtre est toujours un être en croissance au plan humain et spirituel,

et que cette formation ne doit pas se limiter à un ressourcement de type intellectuel sans plus. Le Synode a souligné la responsabilité première des prêtres eux-mêmes face à cette préoccupation de la formation continue.

Mais on semble avoir oublié de toucher certains points concrets de la vie des prêtres: l'accompagnement dans la difficulté de ceux qui vivent un ministère de pointe, la réinsertion dans le presbyterium diocésain de ceux qui ont servi en dehors pendant plusieurs années, les nouveaux types de ministère en âge avancé, etc. Il faut espérer que chaque conférence nationale se penche sur ces problèmes vécus par beaucoup de nos frères prêtres.

CONCLUSION

Certains peuvent penser que le Synode n'a rien apporté de bien nouveau. Je dirais toutefois qu'il a au moins confirmé les décisions de Vatican II, ce qui n'est pas peu dire. Plusieurs, et j'en étais, avaient peur que certaines décisions ne puissent nous faire retourner à l'époque préconciliaire. Heureusement il n'en a pas été ainsi. Sur certains points (possibilité d'une formation diversifiée en relation avec les cultures indigènes, acceptation de la psychologie pour aider au discernement et à l'accompagnement de la vocation, possibilité d'intégrer des laïcs, hommes et femmes, à l'équipe de formation, etc), nous constatons même un certain progrès. Il faut donc continuer et aller de l'avant en faisant tout ce qui est possible pour que la formation donnée par chaque Église à ses futurs prêtres corresponde vraiment aux besoins de la société dans laquelle nous vivons.

Ce Synode est certainement porteur d'un message pour les communautés chrétiennes. Il leur redit qu'elles ont besoin pour exister du service presbytéral qui assure la permanence du ministère apostolique. En fait, c'est à elles maintenant qu'il incombe de faire montre de créativité et d'initiative par une réflexion sérieuse sur les prêtres que veut l'Église. A nous tous d'y apporter notre collaboration.

INTERVENTION DU PÈRE PIERRE DROUIN,
AU SYNODE DES ÉVÊQUES, LE 5 OCTOBRE 1990.

Pendant la première partie du Synode, les participants ont été invités à exprimer, devant l'Assemblée, en une brève intervention de huit minutes, ce qu'il leur paraissait important de souligner au sujet de "la formation des prêtres aujourd'hui". Le 5 octobre, le père Pierre Drouin, a prononcé l'allocution que voici, dont le résumé est paru dans l'Osservatore Romano du 6 octobre, et a été repris dans diverses publications.

Très Saint Père,
Frères et soeurs,

Je voudrais intervenir sur la notion du séminaire et sur l'importance de moyens diversifiés pour la formation.

Avec plusieurs autres Congrégations religieuses et Sociétés de vie apostolique, les Eudistes sont toujours considéré la formation des prêtres comme l'une de leurs tâches principales. L'expérience acquise en divers payx nous a rendus sensibles à la nécessaire

diversité des moyens de formation.

En parcourant l'"Instrumentum laboris", j'ai pu constater que l'on utilise douze fois le mot séminaire. Il me plaît de constater que le rédacteur a été plus attentif à décrire les objectifs à poursuivre dans la formation qu'à privilégier une structure particulière.

Il indique au n° 62 qu'il a présenté une série d'indications sur la matière ample et complexe qui concerne l'oeuvre de discernement et d'accompagnement de ceux qui sont appelés au ministère ordonné pendant toutes les étapes de leur adhésion à la vocation et à la mission.

Autant je me sens à l'aise avec la vision ouverte et dynamique de la formation contenue dans le document, autant je m'inquiète d'une utilisation restrictive possible de ce mot "séminaire". Plusieurs pourraient être portés à l'utiliser pour désigner surtout un lieu et une période de temps spécifique. J'aimerais insister sur la légitime diversité des structures de formation nécessaires dans la situation complexe de l'Église de ce temps.

"Optatam totius" rappelle que "les grands séminaires sont nécessaires pour la pleine formation des prêtres", affirmation reprise dans le Code de droit canonique au n° 235. Il ne faudrait pourtant pas oublier la deuxième partie de ce même numéro du Code qui ouvre la porte à des solutions d'exception, compte tenu des situations qui s'imposent. S'il n'y avait pas eu ces sages dispositions dans les lois antérieures, notre Église n'aurait peut être jamais connu les papes Pie XII et Paul VI qui ont reçu leur formation, pour une part, en dehors des grands séminaires. Ne pas supporter le régime du séminaire n'a jamais signifié que l'on n'était pas appelé au presbytérat.

Pour beaucoup, le "séminaire" est perçu comme une institution sacrée. On a presque tendance à oublier que les échecs fréquents subis dans les premières fondations de séminaires ont amené de hommes comme Vincent de Paul, Olier et Jean Eudes à préconiser un autre type de pédagogie s'adressant à des clercs plus agés.

De notre expérience de formateurs en divers pays, nous avons retenu une définition plus large du séminaire. Pour nous, le "séminaire" n'est pas surtout un lieu ou une période de temps spécifique, mais plutôt une série d'apprentissages qui deviennent la base de toute vie spirituelle et pastorale, et qui peuvent et doivent être faits tout au long de la vie du prêtre. Cette nécessité de pratiquer et de faire pratiquer les "exercices des séminaires" revêt pour nous une telle importance que nous l'avons inscrite en bonne place dans nos Constitutions.

Nous sommes donc préoccupés de voir se réaliser encore aujourd'hui, dans le respect des cultures et des Églises, des expériences diversifiées de formation.

Cette diversité, nous aimerions la voir:

Premièrement, dans les programmes académiques de formation.

En plus des programmes reconnus pour les facultés de théologie et les divers instituts de formation, il serait bon de voir s'ajouter des interventions plus spécifiques selon les besoins reconnus dans les multiples cultures, selon les priorités définies par les

conférences épiscopales (Islam, incroyants, présence de confessions chrétiennes, sectes, etc.)

Deuxièmement, dans les structures variées des communautés de formation (grands séminaires diocésains ou interdiocésains, groupes nombreux ou petits groupes, résidence unique ou résidences multiples, etc), pour favoriser, par les meilleurs moyens, l'apprentissage de la vie fraternelle, de l'autonomie et de la prise de responsabilité.

Troisièmement, dans les moyens mis en oeuvre pour favoriser l'entrée dans le processus de formation (année de spiritualité et discernement, année de propédeutique mettant en place les prérequis à l'entrée en théologie, début de formation sans interrompre les études professionnelles ou le travail, formation du clergé indigène, etc).

Quatrièmement, dans les moyens utilisés pour permettre une initiation pratique à la pastorale (stages d'été, interventions pastorales progressives pendant le temps des études, stages obligatoires à la fin des études et avant les ordinations, périodes de coopération à l'étranger, expériences missionnaires hors du pays, etc).

Cinquièmement, soit dans la constitution d'équipes mixtes d'eudistes, de religieux ou de diocésains; soit, dans les pays où la mentalité le permet, l'intégration de religieuses, de religieux non-prêtres, de même que des laïcs, hommes et femmes, à porter avec nous cette responsabilité de la formation des futurs prêtres. L'implication de tout le peuple de Dieu dans la formation aidera à développer la conscience que le prêtre est, avec les autres chrétiens engagés dans de nombreux et importants services, dans une situation de coresponsabilité apostolique.

Diversité de moyens donc dans la formation intellectuelle, dans la structure des communautés de formation, dans les démarches d'acceptation des candidats, dans les moyens d'initiation pratique à la pastorale, de même que dans les équipes de formateurs.

Je souhaite que mon intervention puisse rappeler que la proposition d'une structure type de formation, qui s'appelle le " séminaire", ne fasse pas oublier ces manières autres de proposer une formation qui soit mieux adaptée à la fois aux candidats et à l'Église d'aujourd'hui.